



XVI Forum ministériel pour le
développement en Amérique
latine et dans les Caraïbes

BRIDGETOWN, BARBADE
30-31 Oct - 1 Nov 2024



RESILIENCE EN ACTION : POLITIQUES SOCIALES POUR NAVIGUER L'INCERTITUDE EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

XVI Forum Ministériel pour le Développement en Amérique Latine et dans les Caraïbes

Événement parallèle 4 : L'expansion des registres sociaux pour faire progresser la mise en œuvre des politiques d'inclusion du travail face à une structure de risque en reconfiguration

Note Conceptuelle

Contexte

Ces dernières années, l'Amérique latine et les Caraïbes ont été confrontées à une série de crises, notamment la pandémie de COVID-19 et à un nombre croissant de catastrophes. Ceci s'inscrit dans un contexte régional marqué par une crise de développement, constitué par trois pièges : i) de faibles niveaux de croissance, ii) des inégalités élevées et une faible mobilité sociale, et iii) une faiblesse institutionnelle et de gouvernance. Ces phénomènes ont touché des domaines fondamentaux de la vie quotidienne des populations, ce qui a posé des défis aux systèmes de protection sociale des pays dans leur double capacité à répondre aux urgences et aux catastrophes de diverses natures et à aborder les transformations structurelles nécessaires dont la région a besoin pour se consolider. stratégies visant le développement des capacités humaines. Face à une structure de risque en reconfiguration en raison de la crise climatique, des défis de la transformation numérique, de la transition démographique et des changements dans le monde du travail, entre autres facteurs, le développement et le renforcement des systèmes d'information sociale et, en particulier, des registres, est essentielle à la conception et à la prise de décision en matière de politiques de protection sociale, y compris la réponse rapide aux crises et aux catastrophes.

Dans le cadre du projet CEPALC-BMZ/ giz « Transformation économique productive, écologique et socialement juste », nous cherchons à progresser dans le renforcement des capacités des pays à concevoir des systèmes de protection sociale pour faire face aux défis d'une transition juste avec une perspective de genre et cycle de vie, permettant la mise en œuvre de stratégies permettant de progresser dans la région vers l'inclusion professionnelle et la durabilité des systèmes de retraite. Dans ce cadre, les systèmes d'information sociale jouent un rôle clé dans la prise de décisions pour la conception des meilleures politiques fondées sur des données probantes.

Comme indiqué dans le Panorama social de l'Amérique latine et des Caraïbes 2023, l'inclusion au travail est à la fois un objectif et une composante des systèmes de protection sociale ¹. La conception de ses politiques exige la disponibilité d'informations pertinentes sur les populations les plus vulnérables pour identifier les obstacles à l'accès au marché du travail auxquels elles sont confrontées et adapter l'offre programmatique à leurs besoins. Dans des contextes d'urgence et face aux transformations vécues dans le monde du travail, et en raison de la révolution technologique et de la crise climatique, il sera essentiel de disposer de mécanismes permettant

¹Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Panorama social de l'Amérique latine et des Caraïbes, 2023 (LC/PUB.2023/18-P/Rev.1), Santiago, 2023.



l'activation rapide de programmes et d'actions permettant aux systèmes de protection sociale d'avoir des réponses préventives ainsi que des mesures d'atténuation et d'adaptation face aux processus de changement et aux situations d'urgence. Selon les informations de la base de données des programmes de protection sociale non contributives en Amérique latine et dans les Caraïbes, entre 2010 et 2022, le nombre de programmes d'insertion professionnelle destinés à la population la plus vulnérable de la région est passé de 70 à 117 ². Il convient de noter que, pendant la pandémie, parallèlement à la mise en œuvre de mesures visant à protéger l'emploi formel, au moins 15 pays de la région ont également mis en œuvre des mesures d'urgence non contributives pour l'inclusion du travail ³. De même, la CEPALC (2024) a estimé que, si des politiques actives et robustes ne sont pas mises en œuvre pour faire face à ses répercussions, le changement climatique pourrait entraîner une perte relative d'emplois équivalant à 42,7 millions d'emplois ⁴.

Face à ces défis, les registres sociaux sont des outils fondamentaux des systèmes de protection sociale. En plus de permettre l'intégration de variables liées au risque auquel les ménages et les populations sont confrontés face aux implications possibles du changement climatique et à la plus grande exposition des travailleurs aux transformations en cours, ils peuvent soutenir de manière substantielle le travail de l'ensemble des acteurs publics. institutions impliquées dans la conception des politiques d'inclusion du travail. Ces registres permettent de coordonner le travail entre les différentes institutions, facilitant les synergies, permettant l'identification des utilisateurs potentiels des différents programmes, réduisant les coûts de transaction et améliorant l'efficacité des systèmes de prestation des prestations de protection sociale. En résumé, l'élargissement de la couverture des registres sociaux et leur intégration constituent un outil essentiel pour maximiser l'impact de la politique de protection sociale et évoluer vers des systèmes de protection sociale universels, complets, durables et résilients.

Objectif

Cet événement parallèle vise à promouvoir l'échange de stratégies réussies et à réfléchir sur les défis pour faire progresser l'expansion de la couverture des registres sociaux, ainsi que l'intégration des bases de systèmes d'information sociale qui permettent de progresser dans l'inclusion de la population en situation de une plus grande vulnérabilité dans les politiques d'inclusion professionnelle.

L'événement espère offrir un espace de discussion sur les éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre de registres sociaux universels et de systèmes d'information sociale pertinents pour la mise en œuvre de ces politiques, les variables potentielles qui pourraient être incorporées dans ces instruments, ainsi que discuter comment les outils technologiques disponibles peuvent contribuer à étendre la couverture de la population la plus vulnérable du pays.

²Voir [en ligne] <https://dds.cepal.org/bpsnc/>

³D'après les informations de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Observatoire COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes, base de données [en ligne] : <https://dds.cepal.org/observatorio/socialcovid19/>, « Social mesures de protection pour faire face au COVID-19 », Développement social et COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes, base de données [en ligne] : <https://dds.cepal.org/observatorio/socialcovid19/mesurementlist.php>

⁴Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Étude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, 2024 (LC/PUB.2024/10-P), Santiago, 2024.



XVI Forum ministériel pour le
développement en Amérique
latine et dans les Caraïbes

BRIDGETOWN, BARBADE
30-31 Oct - 1 Nov 2024



Méthodologie

La session sera structurée sur la base d'une série d'interventions où les panélistes partageront leur expérience par rapport aux questions suggérées suivantes :

1. Quels sont les opportunités et défis institutionnels pour le processus d'extension de la couverture des registres sociaux aux populations vulnérables ? (abordant les éléments institutionnels, de coordination et de financement) Considérez-vous que l'auto-déclaration est un outil utile pour progresser vers une couverture universelle des dossiers sociaux ?
2. Face aux défis des transformations du monde du travail, de la crise climatique et des catastrophes, quel rôle les registres sociaux peuvent-ils jouer dans la conception des politiques d'inclusion au travail dans les pays de la région ?

Il est suggéré que les panélistes approfondissent ces questions en se basant sur l'expérience de leur pays. À la fin, deux commentateurs approfondiront ces éléments en s'appuyant sur l'expérience régionale.

Ordre du jour préliminaire des travaux (60 minutes)

Modératrice : Claudia Robles, Division du développement social, CEPALC

14h30 - 14h40 Ouverture et bienvenue à la réunion

Alberto Arenas de Mesa, directeur de la Division du développement social de la CEPALC

14h40 – 15h20 Expériences et défis institutionnels des registres sociaux dans un contexte de crise en cascade et de transformation numérique des systèmes de protection sociale

Javiera Toro, ministre du Développement social et de la Famille du Chili

Yorleni León, Ministre du Développement humain et de l'Inclusion sociale du Costa Rica

Tadeo Rojas, ministre du ministère du Développement social du Paraguay

15h20 – 15h30 Questions et commentaires de clôture

Luis Tejerina, Division de la protection sociale et de la santé, BID

Amalia Palma, Division du développement social, CEPALC